

Égalité des genres en Côte d'Ivoire : Des efforts restent encore à faire

Dépêche d'Afrobarometer No. 543 | Joseph Koné, Kaphalo Ségorbah Silwé et Pétanhangui Arnaud Yéo

Résumé

Les femmes représentent la moitié de la population en Afrique. Toutefois, dans de nombreuses régions africaines, elles ne bénéficient pas des mêmes droits que les hommes (Mourgère, 2021).

L'Union Africaine dispose pourtant de plusieurs instruments pour y parvenir. L'Article 4 de l'acte constitutif de cette institution et le Protocole de Maputo consacrent les droits des femmes en Afrique (Union Africaine, 2003). Dans ce cadre, de nombreux pays membres de l'Union Africaine se sont engagés dans leurs stratégies de développement en tenant compte de la promotion de l'égalité entre les sexes. Ils bénéficient également du soutien des organisations internationales et nationales pour prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes et venir en aide aux femmes qui en sont victimes sur le continent (Union Africaine, 2018 ; Nations Unies, 2021).

Conformément à ses engagements, la Côte d'Ivoire a développé des politiques visant la prise en compte et la protection des femmes. Au plan institutionnel, le gouvernement a créé l'Observatoire National de l'Équité et du Genre et a instauré au sein de l'ensemble de ses ministères techniques des cellules ou des directions en charge du genre. Au plan juridictionnel, d'importantes réformes ont été entreprises, notamment la révision de la loi sur le mariage en 2012 pour consacrer l'égalité entre les époux. Outre ceci, le pays a mis en place un plan d'opérationnalisation de la politique genre et une stratégie de lutte contre les violences basées sur le genre.

En dépit des efforts fournis, les avancées en matière d'égalité du genre restent insuffisantes. Selon l'Indice du Genre dans les Objectifs de Développement Durable (Equal Measures 2030, 2022), la Côte d'Ivoire occupe sur 144 pays la 121^{ème} place, une position loin d'être honorable pour un pays qui aspire à l'émergence.

Cette dépêche rend compte d'un module d'enquête spécial pour explorer les expériences et les perceptions des Africains sur l'égalité de genre. Les données spécifiques à la Côte d'Ivoire montrent que les femmes ont moins bénéficié de l'éducation et ont moins d'autonomie dans la gestion de leurs revenus que les hommes. Les Ivoiriens soutiennent en majorité l'égalité d'accès à l'emploi et à la terre ainsi que le leadership féminin. Ils approuvent la performance du gouvernement dans la promotion de l'égalité entre les genres mais estiment que ce dernier doit encore faire davantage.

L'enquête Afrobarometer

Afrobarometer est un réseau panafricain et non-partisan de recherche par sondage qui produit des données fiables sur les expériences et appréciations des Africains relatives à la démocratie, à la gouvernance et à la qualité de vie. Huit rounds d'enquêtes ont été réalisés

dans un maximum de 39 pays depuis 1999. Les enquêtes du Round 9 (2021/2022) sont en cours. Afrobarometer réalise des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale.

L'équipe d'Afrobarometer en Côte d'Ivoire, conduite par le CREFDI, s'est entretenue avec 1.200 adultes ivoiriens en novembre et décembre 2021. Un échantillon de cette taille produit des résultats nationaux avec des marges d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%. Des enquêtes ont été précédemment réalisées en Côte d'Ivoire en 2013, 2014, 2017 et 2019.

Résultats clés

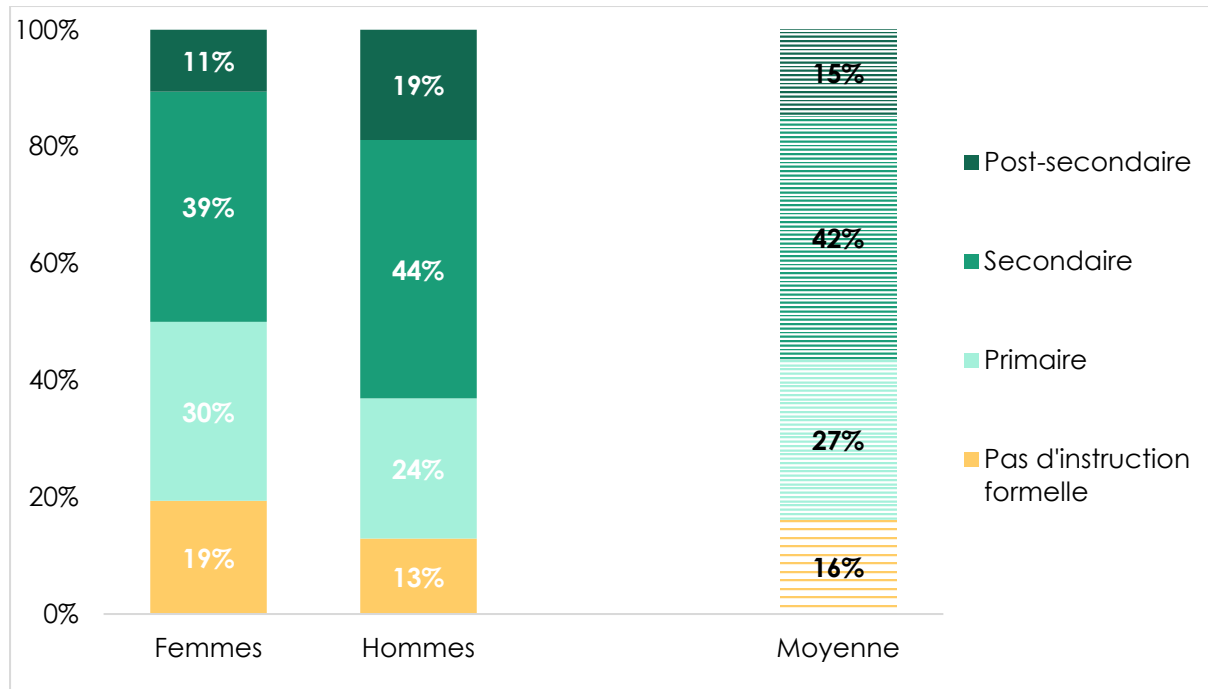
- Les femmes bénéficient moins de l'éducation secondaire et post-secondaire que les hommes en Côte d'Ivoire.
- Les hommes (54%) ont plus d'autonomie dans la gestion des revenus du ménage que les femmes (36%).
- La majorité des Ivoiriens soutiennent que les femmes devraient avoir les mêmes droits que les hommes pour obtenir des emplois rémunérés (55%) et pour posséder et hériter des terres (71%).
 - Une majorité des citoyens déclarent que les femmes jouissent de droits égaux en matière d'accès à l'emploi (81%) et au foncier (64%).
- Sept Ivoiriens sur 10 (71%) affirment que les femmes devraient être aussi éligibles à des postes politiques que les hommes.
 - Mais six répondants sur 10 (58%) estiment que les femmes faisant acte de candidature pourraient être critiquées ou harcelées par d'autres membres de la communauté.
- Trois quarts (75%) des Ivoiriens approuvent la performance du gouvernement dans la promotion de l'égalité des droits et des chances pour les femmes, mais la même proportion (74%) estiment que ce dernier doit encore faire « un peu plus » ou « beaucoup plus » dans ce domaine.

Éducation et contrôle des atouts

En termes de niveau d'instruction, les hommes ont atteint plus les niveaux secondaire (44%) et post-secondaire (19%) que les femmes (39% et 11%). Par contre, le taux de personnes n'ayant reçu aucune instruction formelle reste plus important chez la femme (19%) que chez l'homme (13%) (Figure 1).

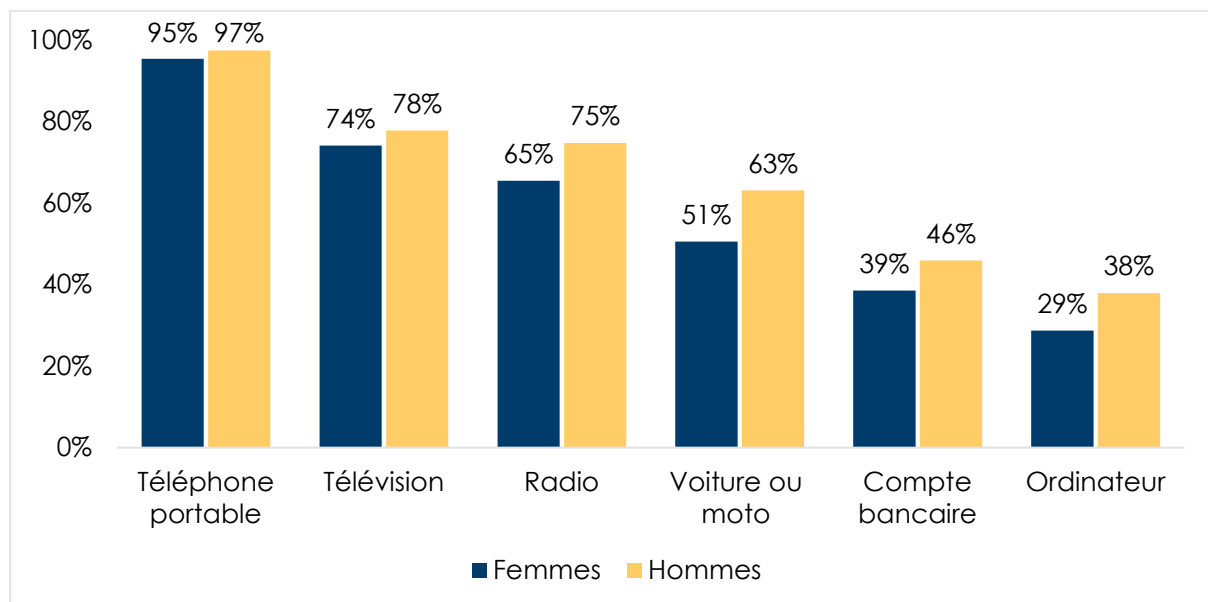
Les hommes surclassent les femmes en ce qui concerne la possession de certains actifs tels que la voiture ou moto (63% vs. 51%), la radio (75% vs. 65%), l'ordinateur (38% vs. 29%), un compte bancaire (46% vs. 39%) et la télévision (78% vs. 74%). Mais la possession d'un téléphone portable est à peu près équitable (97% vs. 95%) (Figure 2).

Figure 1 : Niveau d'instruction | par sexe | Côte d'Ivoire | 2021



Question posée aux répondants : Quel est votre plus haut niveau d'instruction ?

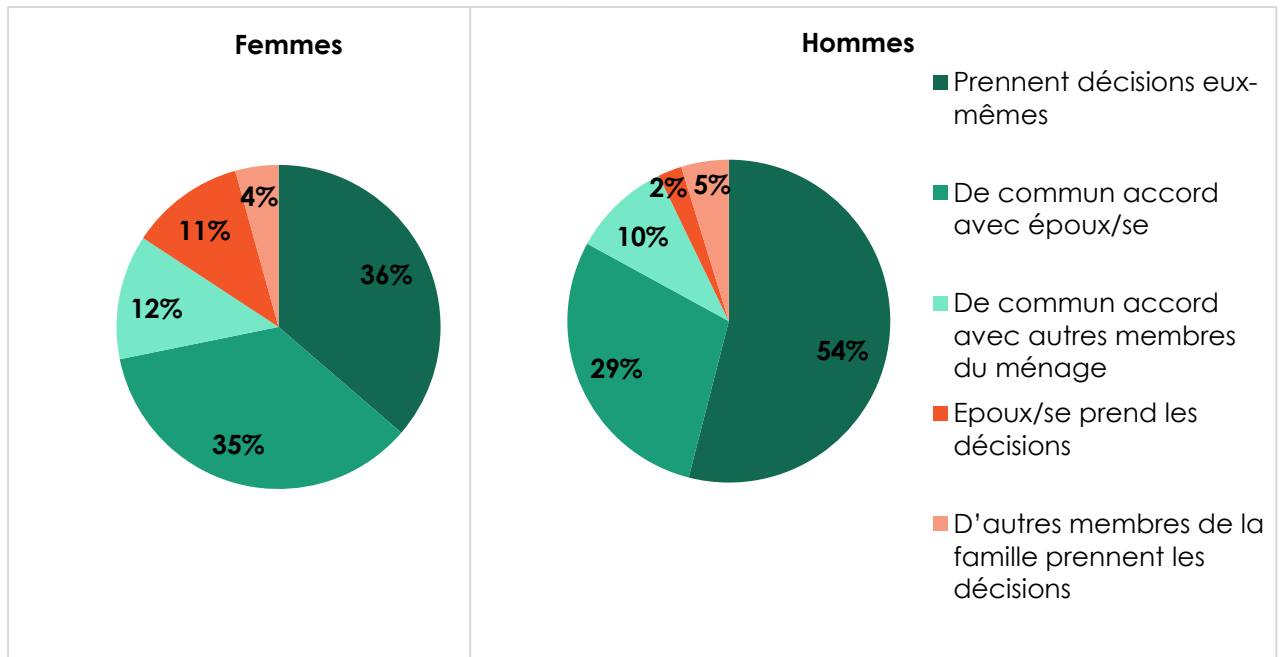
Figure 2 : Biens possédés | par sexe | Côte d'Ivoire | 2021



Questions posées aux répondants : Lesquels de ces biens possédez-vous personnellement ? (% « oui »)

Les femmes ont moins de liberté dans la gestion des revenus que les hommes. En effet, elles sont 36% à déclarer qu'elles-mêmes prennent les décisions en ce qui concerne la gestion de leurs revenus, pendant que ce taux est de 54% chez les hommes (Figure 3). Par ailleurs, 16% des femmes, contre 7% des hommes, disent que ce sont leurs époux ou d'autres membres de la famille qui prennent les décisions financières.

Figure 3 : Qui décide de l'utilisation des revenus ? | par sexe | Côte d'Ivoire | 2021



Question posée aux répondants : De quelles façons les décisions sont-elles prises, quant à la gestion des revenus que vous gagnez en travaillant, en faisant des affaires, en faisant du commerce, ou en vous livrant à d'autres activités ?

Droits à l'emploi et à la terre

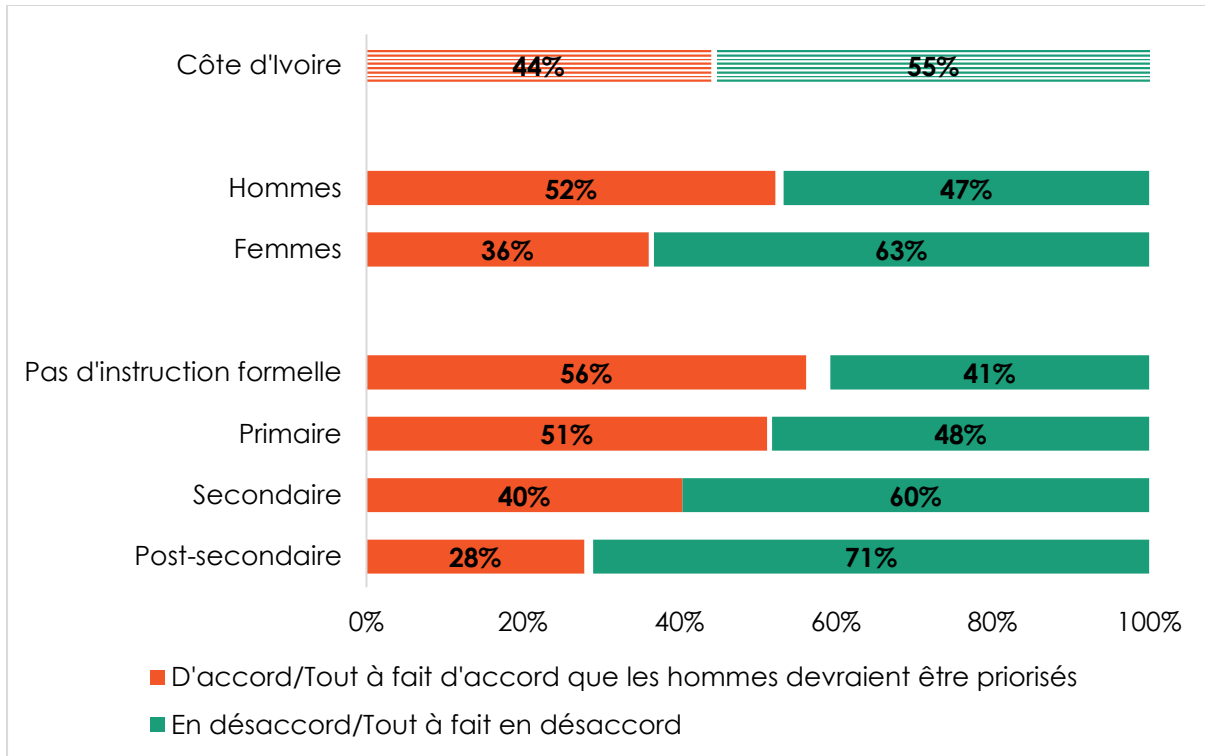
La possibilité de revendiquer certains droits peut être un outil pour promouvoir l'égalité des sexes ou pour maintenir l'inégalité. Les Ivoiriens veulent-ils l'égalité des sexes en matière d'emploi et de terres ? Et si oui, à quel point sont-ils proches de cette égalité ?

Une faible majorité (55%) d'Ivoiriens soutiennent l'égalité d'accès à un emploi rémunéré, rejetant l'idée que les hommes devraient plus avoir le droit à un emploi que les femmes lorsque l'emploi se fait rare. Les hommes (47%) soutiennent cette égalité moins que les femmes (63%). Ce soutien augmente avec le niveau d'éducation des répondants, allant de 41% de ceux qui n'ont aucune instruction formelle à 71% de ceux qui ont des qualifications post-secondaires (Figure 4).

Une majorité plus grande (71%) soutiennent l'égalité des droits de posséder et d'hériter des terres. Ici aussi, les hommes sont moins susceptibles que les femmes de soutenir cette égalité (64% vs. 78%) (Figure 5).

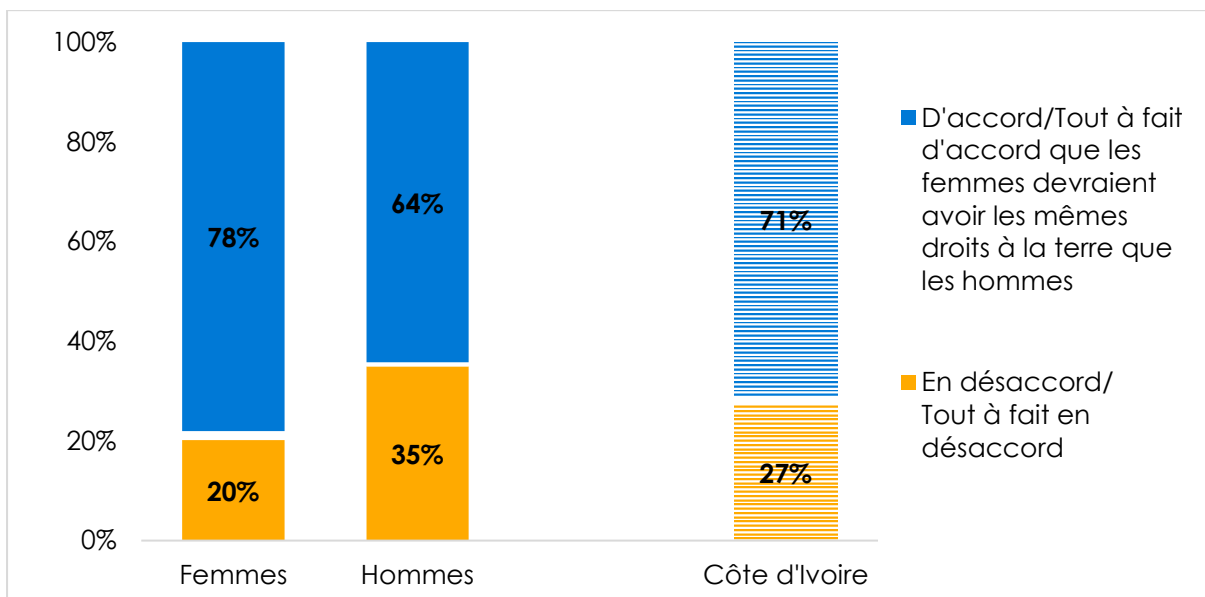
Pour sonder vous-mêmes ces données, veuillez visiter notre outil d'analyse en ligne au www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Figure 4 : Les hommes devraient-ils avoir la priorité à l'emploi ? | par sexe et niveau d'instruction | Côte d'Ivoire | 2021



Question posée aux répondants : Pour l'affirmation suivante, veuillez me dire si vous êtes d'accord ou non : Lorsque l'emploi se fait rare, les hommes devraient plus avoir le droit à un emploi que les femmes ?

Figure 5 : Les femmes devraient-elles avoir les mêmes droits à la terre ? | par sexe | Côte d'Ivoire | 2021

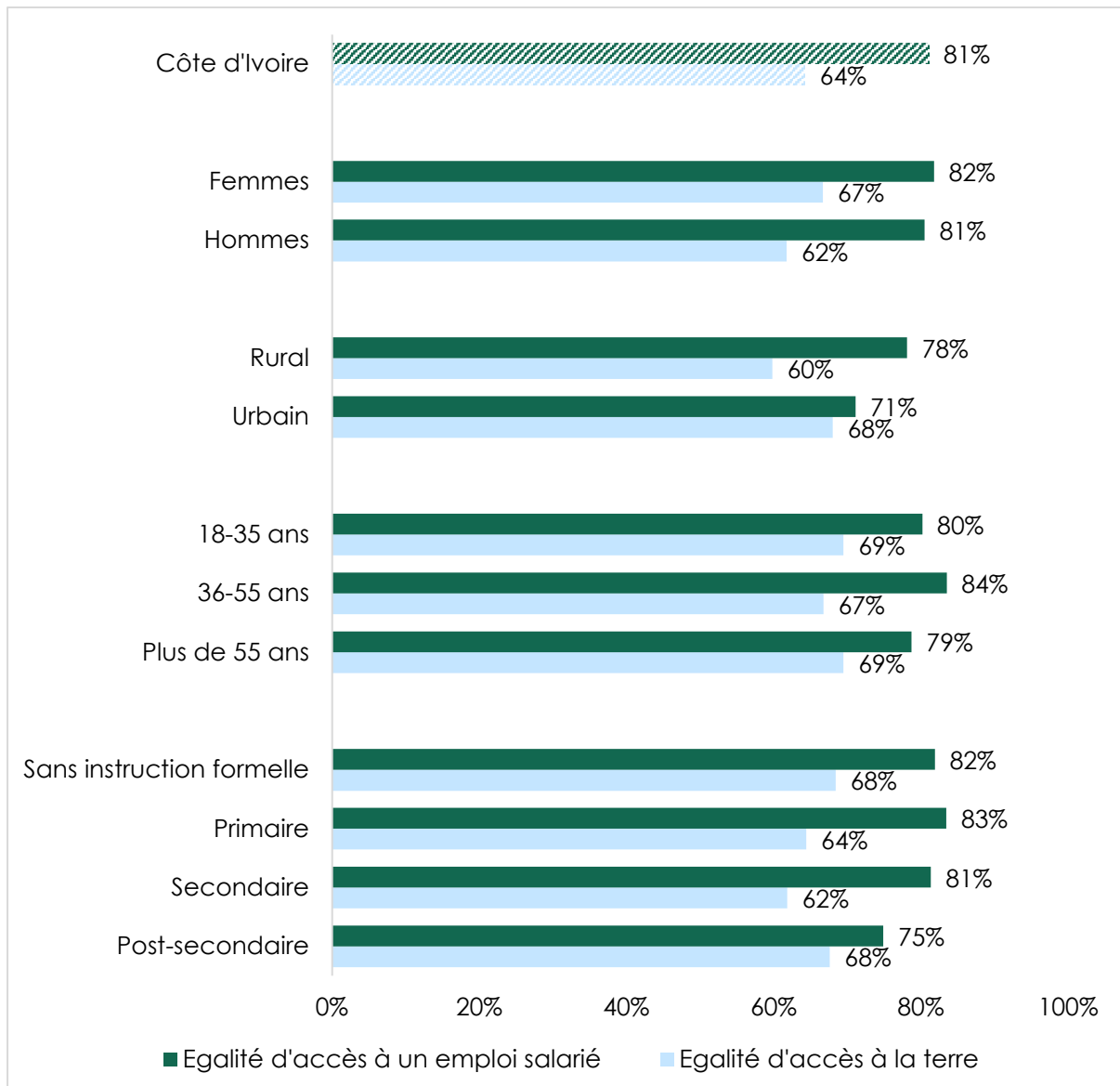


Question posée aux répondants : Pour l'affirmation suivante, veuillez me dire si vous êtes d'accord ou non : Les femmes devraient avoir les mêmes droits de possession ou de succession que les hommes en ce qui concerne le foncier ?

Alors que des majorités d'Ivoiriens adhèrent aux principes d'égalité genre en ce qui concerne l'emploi et la terre, qu'en est-il effectivement de la jouissance de ces droits par les femmes en Côte d'Ivoire ? La majorité des Ivoiriens affirment que les femmes ont les mêmes possibilités que les hommes d'obtenir un emploi rémunéré (81%) et de posséder et d'hériter des terres (64%) (Figure 6).

Ces affirmations sont fortes à travers les groupes socio-démographiques clés, même si elles sont légèrement moins fortes chez les citoyens ruraux et chez les hommes.

Figure 6 : Egalité d'accès à l'emploi et au foncier | par groupe socio-démographique | Côte d'Ivoire | 2021



Questions posées aux répondants : Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en désaccord ou d'accord, ou n'en avez-vous pas entendu pour vous exprimer :

Dans notre pays aujourd'hui, les femmes et les hommes ont les mêmes chances d'avoir un emploi qui rapporte un revenu ?

Dans notre pays aujourd'hui, les femmes et les hommes ont les mêmes chances de posséder des terres et d'en hériter ?

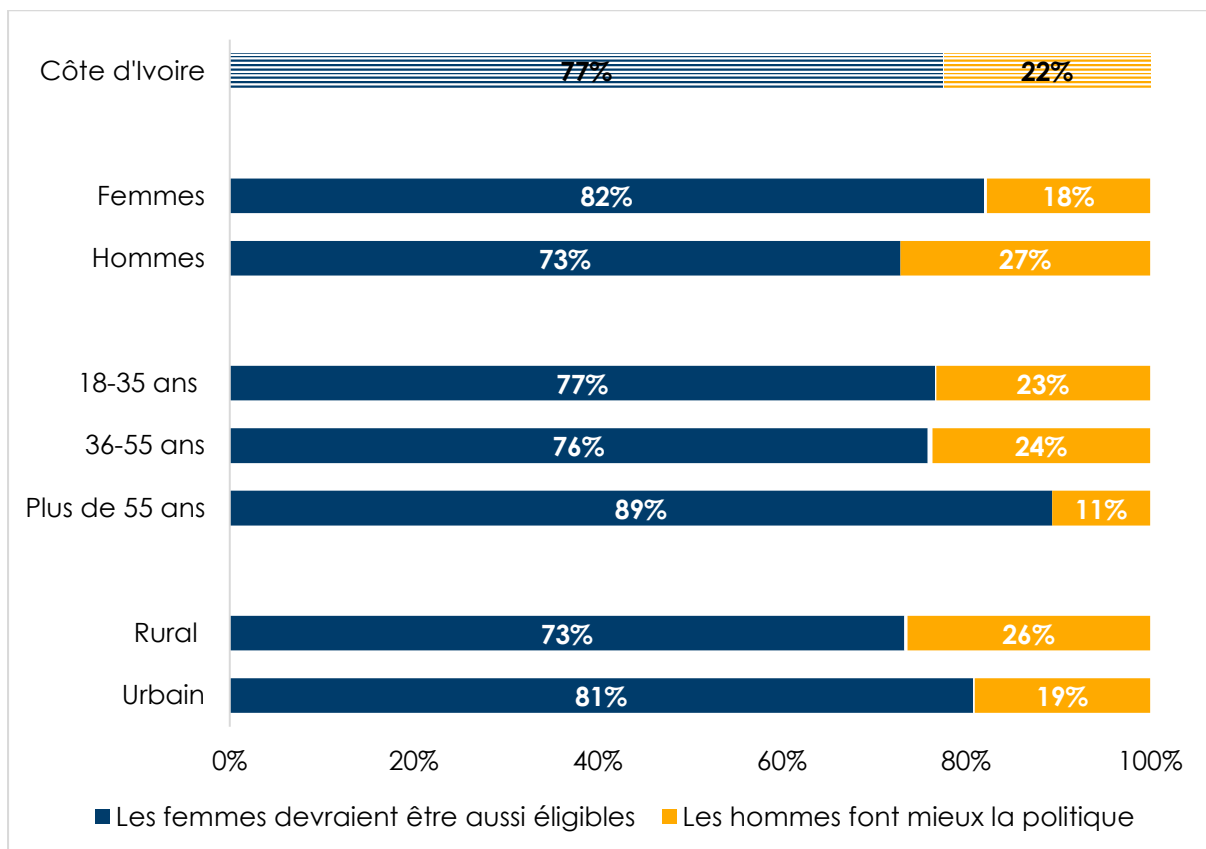
(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chaque affirmation)

Égalité des genres dans la participation politique

Un aspect essentiel de l'égalité des sexes est la participation des femmes au leadership politique. C'est à travers elle que les femmes pourront accéder aux postes de prise de décision afin de faire entendre leur voix dans l'élaboration des politiques publiques.

En Côte d'Ivoire, plus des trois quarts (77%) des citoyens affirment que les femmes devraient être aussi éligibles à des postes politiques que les hommes. Les femmes (82%, contre 73% des hommes), les citadins (81%) et les personnes plus âgées (89%) sont plus favorables à cette opinion (Figure 7).

Figure 7 : Egalité d'éligibilité politique ? | par sexe | Côte d'Ivoire | 2021

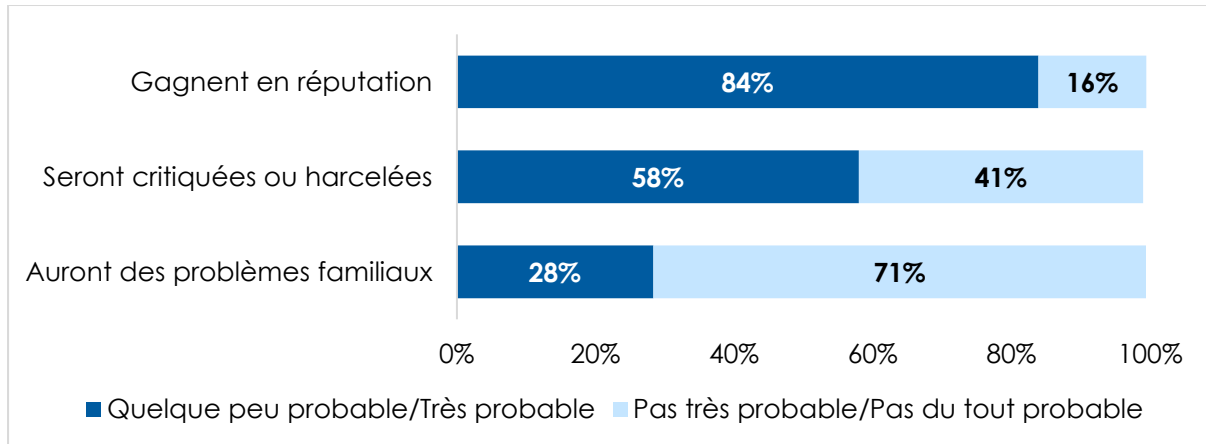


Question posée aux répondants : Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion ?
 Affirmation 1 : Les hommes font mieux la politique que les femmes, et devraient être seuls à être élus à des postes politiques.

Affirmation 2 : Les femmes devraient être aussi éligibles à des postes politiques que les hommes.
 (% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chaque affirmation)

La participation politique des femmes pourrait avoir des incidences sociales. En effet, une forte majorité (84%) d'Ivoiriens déclarent qu'il est « quelque peu probable » ou « très probable » qu'une femme et sa famille gagnent en réputation dans la communauté quand elle se présente à une élection. Par contre, environ près de six répondants sur 10 (58%) estiment que les femmes faisant acte de candidature pourraient être critiquées ou harcelées, tandis que 28% pensent qu'elles pourraient avoir des problèmes familiaux (Figure 8).

Figure 8 : Comment la candidature aux élections peut affecter la vie des femmes ?
 | Côte d'Ivoire | 2021



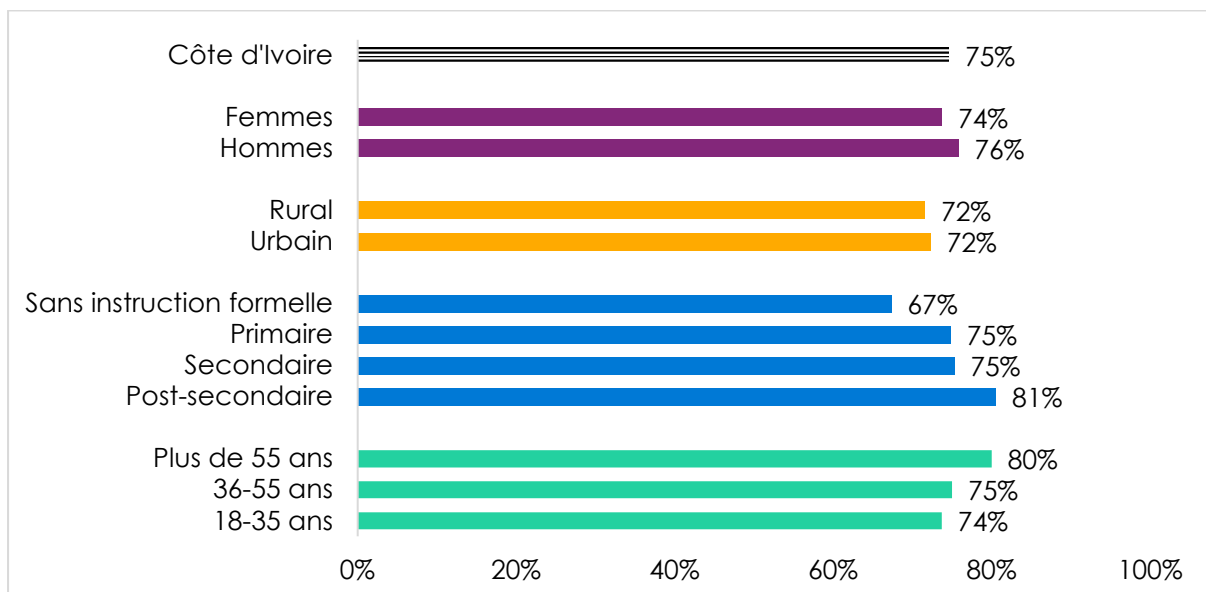
Questions posées aux répondants : Si une femme de votre communauté se présente aux élections, dans quelle mesure est-il probable ou improbable que les choses suivantes se produisent :

- Elle et sa famille gagneront en réputation dans la communauté ?
- Elle sera critiquée, insultée ou harcelée par d'autres membres de la communauté ?
- Elle aura des problèmes avec sa famille ?

Performance du gouvernement dans la promotion du genre

Trois quarts (75%) des Ivoiriens approuvent la performance de leur gouvernement dans la promotion de l'égalité des droits et des chances pour les femmes. Cette approbation est forte à travers les groupes socio-démographiques clés, même si elle l'est moins chez les moins instruits (67%) et les plus jeunes (74%) (Figure 9).

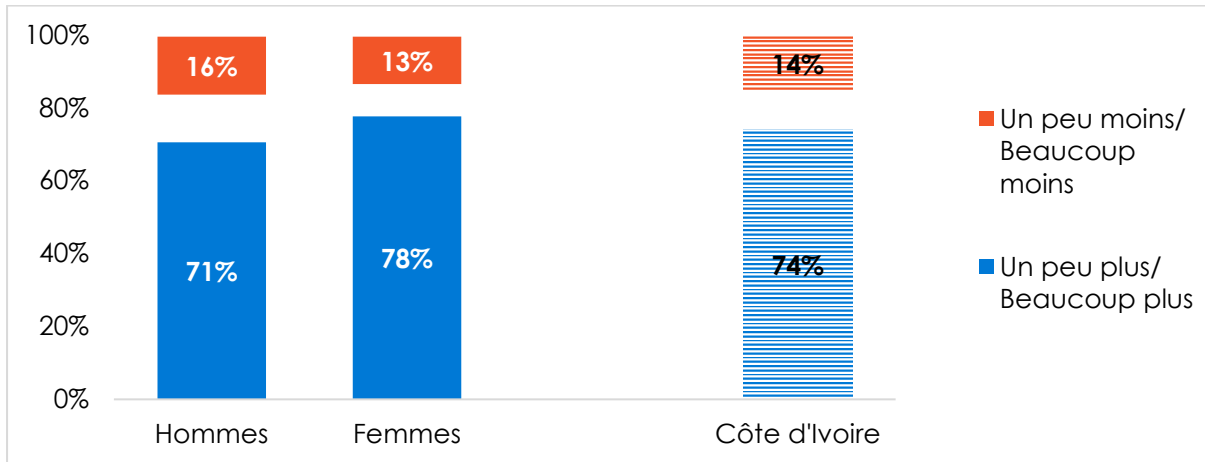
Figure 9 : Performance du gouvernement dans la promotion du genre | par groupe socio-démographique | Côte d'Ivoire | 2021



Question posée aux répondants : Qualifier la manière, bonne ou mauvaise, dont le gouvernement actuel répond aux préoccupations suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer : Promotion de l'égalité des droits et des chances en faveur des femmes ? (%qui disent « plutôt bien » ou « très bien »)

Malgré cette forte approbation de la performance de leur gouvernement en matière de promotion de l'égalité des genres, ils sont environ trois Ivoiriens sur quatre (74%) à affirmer que les gouvernants devraient faire « un peu plus » ou « beaucoup plus » pour promouvoir l'égalité et les droits des femmes. Les femmes (78%) soutiennent plus cette opinion que les hommes (71%) (Figure 10).

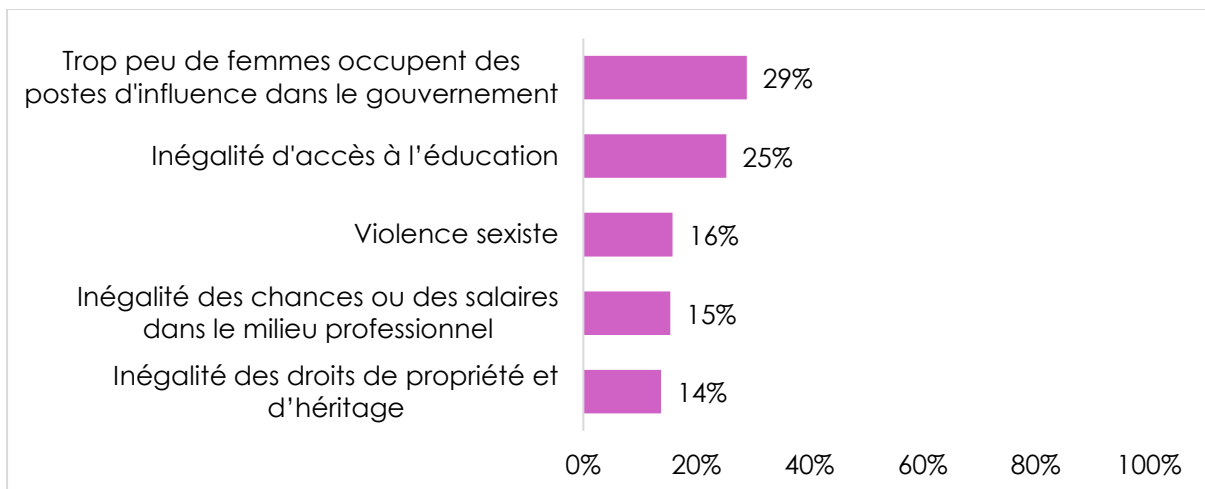
Figure 10 : Faut-il faire plus en faveur de l'égalité genre ? | par sexe | Côte d'Ivoire | 2021



Question posée aux répondants : À votre avis, le gouvernement et les représentants élus devraient-ils faire plus, moins ou maintenir ce qu'ils font actuellement pour promouvoir l'égalité et les droits des femmes ?

La question de l'inégalité des genres constitue un défi pour la Côte d'Ivoire. Aux yeux des Ivoiriens, le manque de femmes à des postes d'influence constitue le premier problème important lié au genre à adresser par le gouvernement et la société. Il est cité par trois Ivoiriens sur 10 (29%). Ensuite viennent l'inégalité d'accès à l'éducation (25%), la violence sexiste (16%), l'inégalité de chances ou de salaires dans le milieu professionnel (15%) l'inégalité des droits de propriété et d'héritage (14%) (Figure 11).

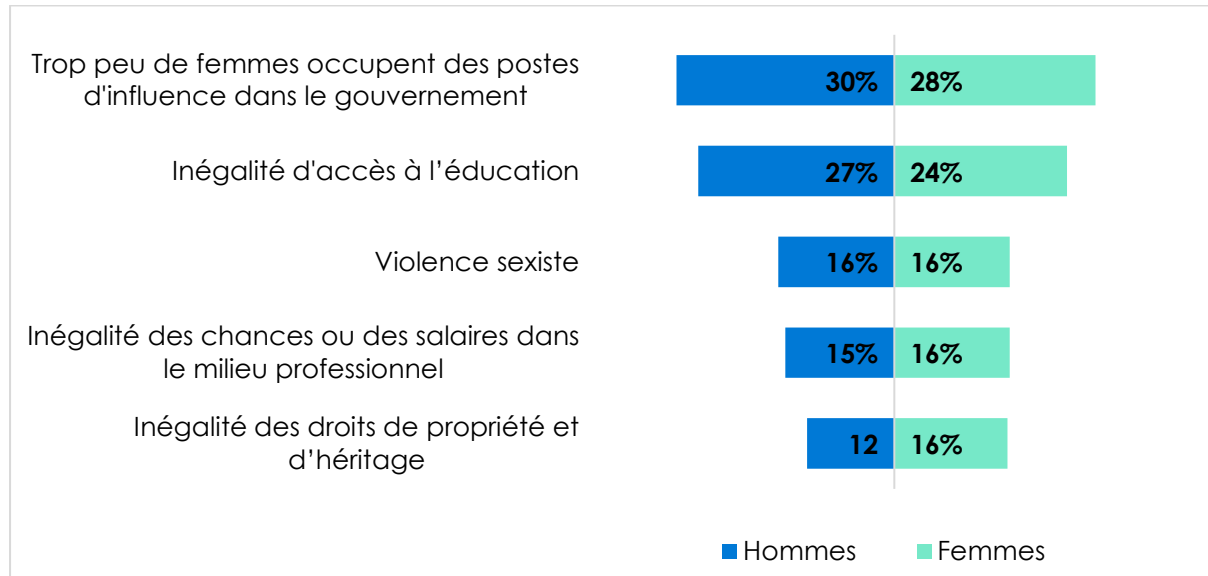
Figure 11 : Question importante liée au genre | Côte d'Ivoire | 2021



Question posée aux répondants : Selon vous, laquelle des questions suivantes liées à l'égalité des genres et aux droits des femmes est la plus importante à adresser par notre gouvernement et notre société ?

Les projections en fonction du sexe du répondant ne révèlent pas d'écart sensible entre les hommes et les femmes sur la nature des défis liés au genre (Figure 12).

Figure 12 : Question importante liée au genre | par sexe | Côte d'Ivoire | 2021



Question posée aux répondants : Selon vous, laquelle des questions suivantes liées à l'égalité des genres et aux droits des femmes est la plus importante à adresser par notre gouvernement et notre société ?

Conclusion

L'égalité de genres en Côte d'Ivoire semble indiquer certaines fragilités. En plus des inégalités d'accès à des atouts tels que l'éducation, certains biens et l'autonomie financière, les perceptions des citoyens témoignent également de l'existence de proportions non-négligeables de la population qui s'opposent à une égalité complète. Ces attitudes peuvent se faire ressentir dans les domaines du travail et du foncier tout comme dans la politique.

Les avis sur l'état de l'égalité des sexes peuvent se résumer en deux phrases : Le gouvernement fait du bon travail, mais il reste encore des efforts à faire.

Références

- Equal Measures 2030. (2022). Un « retour à la normale » ne suffit pas : L'Indice du Genre dans les ODD.
- Mourgère, I. (2021). "Women in Africa" 2019 : L'Afrique, championne du monde des femmes entrepreneurs. TV5 Monde. 27 juin.
- Nations Unies. (2021). Rapport sur les objectifs de développement durable.
- Union Africaine. (2003). Protocole à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes.
- Union Africaine. (2018). Stratégie de l'Union Africaine pour l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes.

Joseph Koné est chargé des finances et associé de recherche au Centre de Recherche et de Formation sur le Développement Intégré (CREFDI) à Abidjan. Email: spiderone0@gmail.com.

Kaphalo Ségorbah Silwé est directeur exécutif du CREFDI à Abidjan. Email: segorbah7@gmail.com.

Pétanhangui Arnaud Yéo est doctorant à l'Université Félix Houphouet-Boigny et associé de recherche au CREFDI à Abidjan. Email : petanhanguiy@gmail.com.

Afrobarometer, une organisation à but non-lucratif dont le siège se trouve au Ghana, est un réseau panafricain et indépendant de recherches. La coordination régionale de plus de 35 partenaires nationales est assurée par le Ghana Center for Democratic Development (CDD-Ghana), l'Institute for Justice and Reconciliation (IJR) en Afrique du Sud, et l'Institute for Development Studies (IDS) de l'University of Nairobi au Kenya. Michigan State University (MSU) et University of Cape Town (UCT) apportent un appui technique au réseau.

Afrobarometer bénéficie du soutien financier de la Suède à travers l'Agence Suédoise de Coopération pour le Développement International, de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) à travers l'Institut Américain pour la Paix, de la Fondation Mo Ibrahim, des Open Society Foundations, de la Fondation Bill & Melinda Gates, de la Fondation William et Flora Hewlett, de l'Union Européenne, du National Endowment for Democracy, de la Fondation Mastercard, de l'Agence de Coopération Internationale du Japon (JICA), de l'University of California San Diego, du Centre Mondial du Pluralisme, de la Banque Mondiale, de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas en Ouganda et de GIZ.

Les dons permettent à Afrobarometer de donner une voix aux citoyens Africains. Veuillez penser à faire une contribution (à www.afrobarometer.org) ou contacter Bruno van Dyk (bruno.v.dyk@afrobarometer.org) pour discuter d'un éventuel financement institutionnel.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le www.afrobarometer.org

Suivez nos publications sur #VoicesAfrica.



Dépêche d'Afrobarometer No. 543 | 22 août 2022